

L'an **deux mil vingt et un**, le **vingt cinq octobre** à vingt heures et trente minutes,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie, 26 rue du Lavoir, en séance  
publique sous la présidence de Monsieur Paulo Baptista, Maire.

Etaient présents : MM. COUBARD COUTARD DULUARD GRUAU LEBOUCHER MARTIN  
REYNAERT Mmes AGIN BRIFFAULT GOUALARD GUERRIER GUITTET-ALANIC LOUVEAU

Etaient absent: M. PEYÉ

Secrétaire de séance : M. GRUAU

Date de convocation : 15 octobre 2021

Date d'affichage : 19 octobre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

Après approbation des comptes-rendus des deux précédentes séances, le conseil  
municipal examine les questions inscrites à l'ordre du jour.

L'ordre du jour est le suivant :

1. CITY STADE, validation de l'opération et des devis.
2. DIVERS

### **I. CITY-STADE, validation de l'opération**

#### **Délibération n° 2021-10-31**

Vu l'arrêté préfectoral d'attribution de subvention du 29 juillet 2021

Considérant le courriel de l'ANS confirmant l'attribution d'une subvention du 28 septembre  
2021

Monsieur le Maire indique que le projet sera financé comme suit :

- DETR à 27.52% sur une dépense subventionnable de 87 222 €HT
- ANS à 35.01% sur une dépense subventionnable de 84 272 € HT
- commune pour le reste à charge

Le Conseil municipal, après un vote à bulletin secret, à 1 voix contre, 2 abstentions  
et 11 voix pour,

DECIDE de valider le lancement opérationnel du projet terrain multi-sports/City  
stade, rue du Lavoir, section cadastrale AA 129.

AUTORISE Le Maire à signer les devis afférents à l'opération terrain-  
multisports/city-stade

**II. CITY-STADE, terrassement et accessibilité.**

**Délibération n° 2021-10-32**

Vu la délibération 2021-10-31 du 25 octobre 2021

Monsieur le Maire présente les devis DE01553 et DE01594 de M. Vélot, Terrassier, proposé par la commission, respectivement, pour la création d'une plateforme avec chemin en accessibilité à destination d'une aire de jeux et aménagement d'un chemin d'accès annexe.

M. Duluard indique connaître l'entrepreneur et ne pas prendre part au vote.

Le Conseil municipal et ce à l'unanimité

DECIDE de valider le devis Vélot Terrassement DE01553 pour montant HT de 33 273.63€

DECIDE de valider le devis Vélot Terrassement DE01594 pour montant HT de 2 950.06 €

**II. DIVERS**

**1. Subventions Etat**

Monsieur le Maire informe les conseillers que la date de retour des dossiers pour demande de subvention 2022 auprès de l'état est avancée de la fin février au 15 décembre 2021. Des projets devront rapidement voir le jour. Il est convenu pour 2022 de préserver l'essentiel des ressources financières pour le réseau rue du Jaguet ou le logement rue des Frênes.

**2. Bâtiments**

L'association ELEVEA sera présente dans les salles de Brains sur Gée pour accueillir une formation.

La société ADS n'est pas en mesure d'obtenir la porte selon les conditions du devis signé pour les WC des Touches. Un autre fournisseur avec plus-value permettrait une intervention plus rapide. Le conseil souhaite accélérer la pose de cette porte.

**3. Voirie**

Mme Briffault alertera la Communauté de communes sur la présence de trous non « réparables » par l'agent communale.

Les lames de déneigement seront à changer. Voir avec la Communauté de Communes.

**4. Service SARHA-Rénovations énergétiques des habitations des particuliers-**

Monsieur le Maire indique la création d'un conseil d'ingénierie gratuit destiné aux particuliers souhaitant effectuer des travaux d'amélioration thermique. Ce service est porté par le Pays Vallée de la Sarthe.

**5. BMX**

M. Cosnet pourrait proposer la terre nécessaire au projet BMX gratuitement. M. le maire prendra contact avec lui.

6. Scolaire

- Effectifs : 108 maternels et 182 primaires
- Le souci de bruit dans la cantine est récurrent.
- Projet de classe autiste supplémentaire en primaire
- Incivilités-école : Mme Guerrier relate les problèmes d'incivilité des parents déposant leurs enfants. La présence d'un panneau d'interdiction d'arrêt permettrait une verbalisation éventuelle par les gendarmes.
- Organisation de la Kermesse aux Parc des Touches par l'APE. La sécurité du site, qui n'est clos, pourrait poser un problème dans le cadre de cette manifestation.

7. CCAS

Le repas des aînés s'est très bien passé. Les retours ont été très bons.

8. Dates événementiels sur la commune.

- 8 décembre réunion publique à Brains sur Gée sur la gestion des déchets.
- 27 et 28 Août 2022 Comice agricole.
- Cérémonie du 11 novembre. Monsieur le Maire appel à la présence des conseillers le vendredi 12 novembre 2021. Se proposent M. Coubard, Mme Guerrier, M. Leboucher et M. Martin

Les autres conseillers n'ayant pas souhaité prendre la parole, Monsieur le Maire déclare la séance close à 22h20.

-----

**REPertoire**

n° (1) : numéro de délibération

n° (2) : numéro de nomenclature

<b>date</b>	<b>n° (1)</b>	<b>n° (2)</b>	<b>thème nomenclature</b>	<b>objet</b>	<b>page</b>
25.10.21	2021-10-31		1.1 Marchés publics	CITY-STADE, validation de l'opération	2021-45
25.10.21	2021-10-32		1.1 Marchés publics	CITY-STADE, terrassement et accessibilité.	2021-45 et 46

Actes certifiés exécutoires :

- réception par le Préfet : 29 octobre 2021
- publication : 29 octobre 2021

Réunion du 25 octobre 2021

SIGNATURES

<u>AGIN Christine</u>	<u>BAPTISTA Paulo</u>	<u>BRIFFAULT Agnès</u>
<u>COUBARD Anthony</u>	<u>COUTARD Franck</u>	<u>DULUARD Alexandre</u>
<u>GOUALARD Aurélie</u>	<u>GRUAU Francis</u>	<u>GUERRIER Mathilde</u>
<u>GUITTET-ALANIC Emilie</u>	<u>LEBOUCHER Grégory</u>	<u>MARTIN Romuald</u>
<u>LOUVEAU Béatrice</u>		<u>REYNAERT Johan</u>